



**TRAVAUX RD422**  
**Rue de Molsheim – Rue de Saverne**  
**Aménagement de la traverse de Soultz-les-Bains**



**PHASE 4**  
**RUE DE SAVERNE**  
**DU 15 JUILLET au 23 AOÛT 2013**



## DESCRIPTION DES TRAVAUX

Les travaux consistent à la rénovation totale du corps de chaussée et au renouvellement de l'ensemble des réseaux ainsi que la mise en œuvre du réseau Gaz. Les délais d'exécution de cette phase, l'exiguïté de la chaussée et la masse des travaux à exécuter rend celle-ci délicate.



### La chaussée et les trottoirs

L'ensemble de la chaussée sera décaissé sur une profondeur moyenne de 1,20 mètre hormis les trottoirs. Le corps de chaussée sera totalement remis à neuf pour permettre la portabilité du trafic routier (fondation de la chaussée) et sera revêtu d'une grave bitume et d'un enrobé haute densité.

Ces travaux sont nécessaires pour abaisser le niveau de la route pour éviter majoritairement que l'eau des trottoirs ne s'écoule vers les propriétés privées et ainsi d'éviter des caniveaux eaux pluviales en limite du domaine public.

Les bordures actuelles de trottoirs seront arrachées et remplacées pour permettre la réalisation d'un trottoir d'une largeur minimum de 1,40 mètres et de répondre ainsi aux contraintes de déplacement des personnes à mobilités réduites.

Le profil en long de la chaussée est modifié pour palier aux coulées d'eaux boueuses.



L'accès Rue Raymond Moser et Rue des Prés sera modifié altimétriquement pour éviter au maximum les cheminements des eaux pluviales dans cette rue.

Le carrefour au droit de la Mairie sera également adapté pour canaliser prioritairement les eaux pluviales vers la rue de Strasbourg.

Les voies de circulations seront redonnées à la circulation le 23 août 2013 vers 19 heures. Le marquage horizontal et la signalisation verticale ainsi que le revêtement des trottoirs sera mis en œuvre en septembre 2013.

Les déblais de bonne qualité serviront au remblaiement du futur parking du Hall des Sports et de la plateforme des ateliers. Cette opération, programmée dans le cadre de ce chantier, permettra à moindre coût, de faire avancer deux chantiers en même temps et de limiter le transport de matériaux de remblais.

## Les Réseaux

Majoritairement localisés dans les trottoirs, ils seront décapés sur une hauteur de 60 centimètres et accueilleront l'ensemble des réseaux (repérables à la couleur du grillage avertisseur) et posés dans la continuité de ceux mis en œuvre Rue de Molsheim avec leur amorce de branchement vers les propriétés privées et les amorces vers l'ensemble des ruelles débouchant sur la rue de Saverne à savoir :

- Réseaux téléphoniques (vert)
- Réseaux haut débits et télévision (blanc)
- L'éclairage public (rouge)
- Le réseau Gaz de Barr (jaune)

Les coffrets Gaz seront encastrés dans la façade des maisons ou des murs des cours pour éviter tout empiètement sur la partie piétonne.

L'Electricité de Strasbourg prolongera également son réseau basse tension du restaurant l'Olivar jusqu'au Chemin du Moulin et dans la Rue des Jardins.



## **LA CIRCULATION**

### La circulation des véhicules

A compter du 15 juillet 2013, 8 heures, la circulation de tout véhicule (voitures, poids-lourds, motos, vélos ....) est interdite Rue de Saverne (tronçon bleu) entre la Mairie et le Hall des Sports et cela jusqu'au 23 août 2013.

L'accès aux propriétés privées sera possible à pieds. Un dispositif d'urgence est prévu pour permettre aux secours de desservir les habitations et le chantier en cas de nécessité absolue.

La circulation des véhicules souhaitant desservir notre village sera possible (tronçon rouge) en venant de Molsheim (RD422) ou de Wolxheim (RD 45).



Circulation ouverte Rue de Molsheim et l'ensemble des rues la desservant jusqu'au carrefour de la Mairie pour permettre la desserte du haut et du bas du village.

Le carrefour de la Mairie permettra de desservir la Rue de Strasbourg et la rue Saint Maurice.

Circulation ouverte Rue de Strasbourg pour aller vers Wolxheim et desservir la partie basse du village.

Circulation ouverte Rue Saint Maurice pour desservir le haut du village.

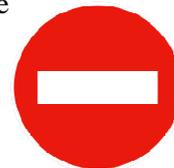
## Les rues et ruelles barrées

La RD 422 sera coupée à la hauteur du cimetière et l'accès de tout véhicule sera interdit Rue de Saverne à partir du Hall des Sports.



L'accès sur la RD 422 à partir des ruelles suivantes ne sera pas possible et aucun transit sur la Rue de Saverne ne sera possible.

- Rue Raymond MOSER
- Rue du Presbytère
- Rue des Sœurs



Les riverains des rues ci-dessous peuvent se mettre en rapport avec la mairie et le conducteur des travaux pour régler ponctuellement les problèmes survenant pendant la phase du chantier.

- Rue des Jardins
- Rue des Près
- Rue des Tonneliers

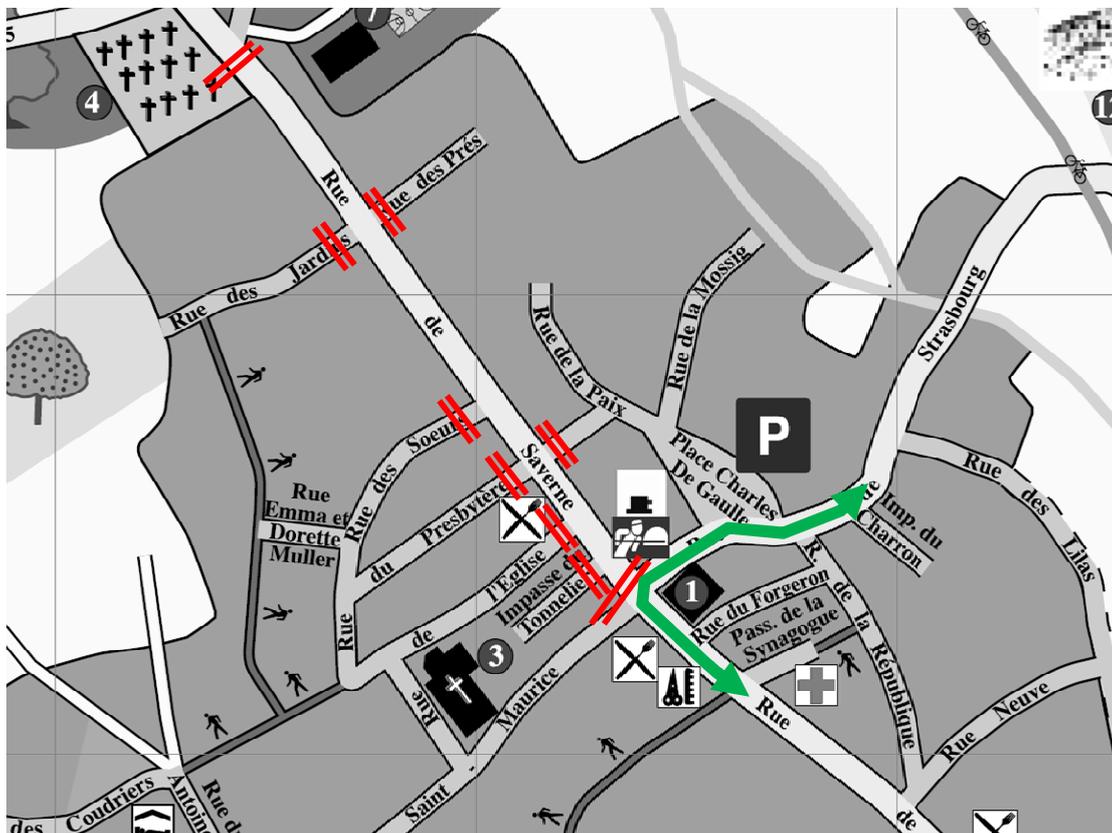
Les riverains des rues suivantes peuvent se mettre en rapport avec la mairie. Le dialogue avec la Mairie permettra de limiter la gêne occasionnée par ces travaux.

La desserte piétonne restera ouverte et un stationnement leur sera réservé.

- pour les riverains Rue de Prés et Rue des Jardins sur la propriété de M. Moser Matthieu accessible par le Hall des Sports.
- pour les riverains Rue des Tonneliers, le parvis de l'Eglise leur sera ouvert à titre exceptionnel

Le parking du Hall des Sports est disponible pour tous les usagers pendant la période des travaux.

L'intervention des secours aux biens et aux personnes reste possible selon l'avancement du chantier en concertation avec la Gendarmerie, les Pompiers et la Mairie.





## **TRANSPORTS COLLECTIFS OU INDIVIDUELS**

Le réseau de transport collectif sera fortement perturbé par la fermeture de la rue de Saverne. Avant de vous déplacer, vérifiez sur le panneau d'affichage aux arrêts de bus, la programmation des transports.

Les bus seront dans l'obligation de suivre les déviations mises en œuvre par le Conseil Général et la Commune de Sultz-les-Bains.

Vous pouvez également utiliser au sein de la Communauté de Commune de la Région de Molsheim-Mutzig, **LE SERVICE TRANSPORT A LA DEMANDE**.

Ce service est **ouvert à toutes personnes** quel que soit l'âge et le motif du déplacement à l'exclusion des trajets scolaires et professionnels ou des trajets pris en charge par un organisme social (*la Sécurité Sociale ou le Pôle Emploi par exemple*) et *les personnes à mobilité réduite, ont accès au transport à la demande dans les mêmes conditions.*

### **Quels sont les horaires de fonctionnement ?**

- les lundis, mardis, jeudis de 8h00 à 18h00
- les mercredis et vendredis de 8h00 à 21h00
- les samedis de 9h00 à 14h00

### **Quel est le tarif ?**

Tarif unique de 3,50 € le trajet : *un aller / retour* = 7 €

☞ 30 € le carnet de 10 tickets

*La différence entre le prix réel de la course et le prix que vous payez est prise en charge par la Communauté de Communes*

Où utiliser le TAXI sultzois qui dessert notre commune à savoir ALLO TAXI VICTOR, représenté par M. Victor MEDINA. Le taxi est affecté administrativement à notre commune depuis le 29 septembre 2008.

Ses coordonnées : 06 78 37 76 91 – [victor-taxi@orange.fr](mailto:victor-taxi@orange.fr)

M. Victor MEDINA se tient à votre disposition pour tous les transports pour raisons médicales, professionnelles, privées, d'agrément, de plis ou de colis en FORD S-MAX.

N'hésitez pas, utilisez cette entreprise locale qui renforce nos modes de transport et propose un véritable service à la population.



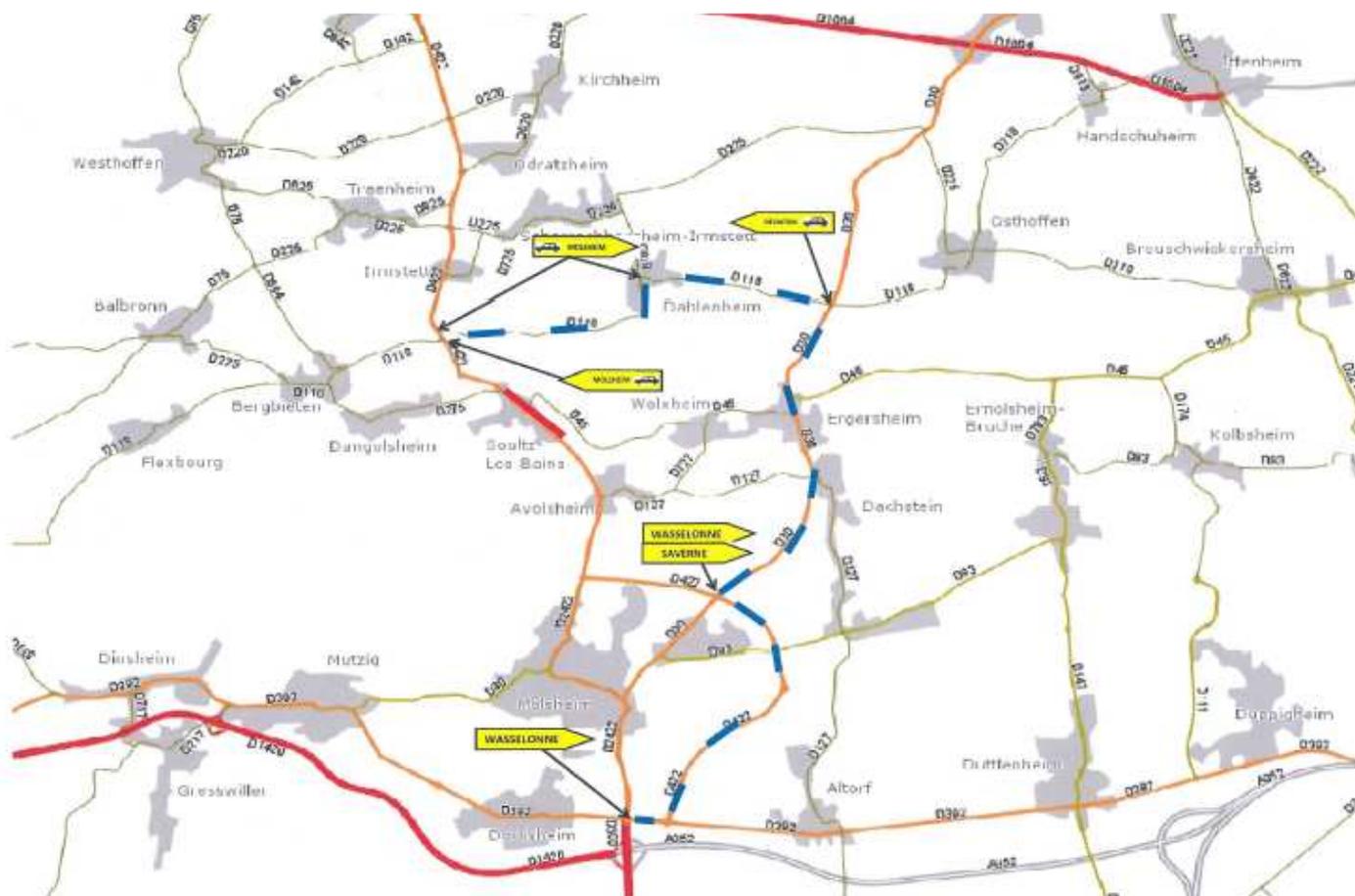


## DEVIATION DES VEHICULES LEGERS

La circulation des véhicules est possible dans le deux sens sur le tronçon Rue de Molsheim – Carrefour Mairie – Rue de Strasbourg.

Les véhicules légers venant de MARLENHEIM devront soit transiter par FURDENHEIM, soit par DAHLENHEIM et ERGERSHEIM pour rejoindre MOLSHEIM.

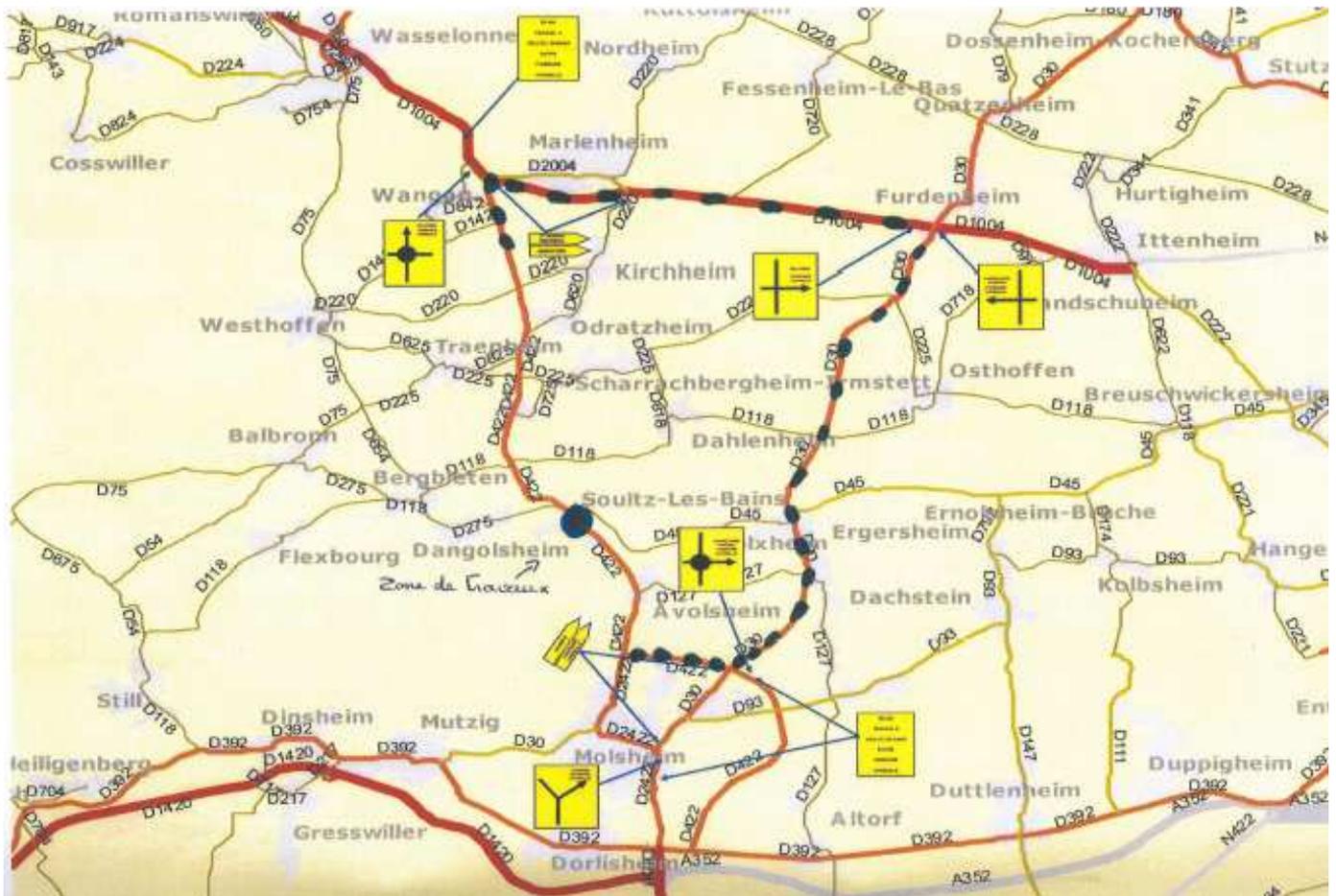
Les véhicules légers venant de MOLSHEIM devront soit transiter par FURDENHEIM, soit par DAHLENHEIM et ERGERSHEIM pour rejoindre MARLENHEIM.



# DEVIATION DES POIDS-LOURDS

La circulation des Poids-Lourds dans la traversée de Sultz-les-Bains sera interdite sauf aux véhicules de chantier, des services publics, de secours et aux transports en commun.

Les Poids-Lourds devront transiter par FURDENHEIM pour rejoindre MOLSHEIM ou MARLENHEIM.



## OBSERVATIONS ET REMARQUES

Ce chantier entrainera un certain nombre de désagrément pour les riverains (bruits, poussières, desserte....).

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes les questions relatives à ce chantier :

- par téléphone : 03 88 38 10 24
- par mail : [mairie@sultz-les-bains.fr](mailto:mairie@sultz-les-bains.fr)
- par courrier ou en mairie aux heures d'ouverture
- aux réunions de chantier tous les jeudis matin à partir de 8 heures
- en prenant contact avec les chefs de chantier sur site

  
Le Maire,  
  
Guy SCHMITT